

FEMINA STYL

Société par actions simplifiée au capital de 2.006.340,00 euros
Siège social : 6, rue des Trois Cailloux, 80000 AMIENS
RCS AMIENS 350.976.551

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025
Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 6 236 909,21 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 6 236 909,21 euros

À titre de dividendes 815 244,75 euros

Soit 28,53 euros par action de catégorie B

Le solde 5 421 664,46 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 77 356 585,56 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 815.244,75 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 30 juin 2025.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

DATES DE CLOTURE	DIVIDENDES VERSES	REFACTION DE 40% SUR LES DIVIDENDES	
		DIVIDENDE ELIGIBLE	DIVIDENDE NON ELIGIBLE
31/12/2023	5.000.000,00 € Soit 55,90 € par titre A	5.000.000,00 €	/
31/08/2023	802.386,00 € Soit 28,08 € par titre B	802.386,00 €	/
31/08/2022	770.096,25 € Soit 26,95 € par titre B	770.096,25 €	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés (dont les usufruitiers)

Certifié conforme
Le Président

Signé par :
Marc Huble
A0F5709BD31F489...

**SAS
FEMINA STYL**

6 RUE DES TROIS CAILLOUX
80000 AMIENS

Exercice du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024
Comptes arrêtés au 31 décembre 2024

COMPTES ANNUELS

Signé par :
Marc Huble
A0F5709BD31F489...

SAS SECOVI
605 RUE SAINT FUSCIEN
BP 50067
80092 AMIENS

Signé par :

Marc Huble

A0F5709BD31F489...

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	80 988,65	71 065,25	9 923,40	14 252,95
Fonds commercial (1)	1 891 622,83		1 891 622,83	1 891 622,83
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	451 248,17		451 248,17	451 248,17
Constructions	8 693 053,75	6 415 946,41	2 277 107,34	2 537 700,61
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 330,89	13 680,93	1 649,96	2 253,30
Autres immobilisations corporelles	2 490 246,05	2 079 718,20	410 527,85	488 198,77
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	27 193 876,45	200 000,00	26 993 876,45	27 109 876,45
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	67 102,00		67 102,00	65 144,11
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	40 883 468,79	8 780 410,79	32 103 058,00	32 560 297,19
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	407 521,70		407 521,70	360 012,35
Autres créances	106 950 243,37	624 832,19	106 325 411,18	100 364 896,09
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	15 325 905,35	1 368,00	15 324 537,35	25 311 832,45
Disponibilités	4 556 122,47		4 556 122,47	2 856 341,31
Charges constatées d'avance (3)	121 483,00		121 483,00	119 052,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	127 361 275,89	626 200,19	126 735 075,70	129 012 134,20
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	168 244 744,68	9 406 610,98	158 838 133,70	161 572 431,39
(1) Dont droit au bail			1 419 030,88	1 419 030,88
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			106 476 235,14	99 882 808,00

BILAN PASSIF

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 006 340,00	2 006 340,00
Primes d’émission, de fusion, d’apport, ...	9 308 535,00	9 308 535,00
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	200 634,00	200 634,00
Réserves statutaires ou contractuelles	13 258 191,77	13 258 191,77
Réserves réglementées		
Autres réserves	71 934 921,10	73 732 100,26
Report à nouveau		
RESULTAT DE L’EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 236 909,21	3 202 820,84
Subventions d’investissement	14 480,41	23 741,41
Provisions réglementées	65 902,00	204 137,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	103 025 913,49	101 936 500,28
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	19 624 529,99	27 196 550,51
Emprunts et dettes financières diverses (3)	33 676 609,41	30 361 789,54
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 552,41	159 012,56
Dettes fiscales et sociales	1 569 620,68	842 971,03
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	655 860,37	956 443,80
Produits constatés d’avance (1)	140 047,35	119 163,67
TOTAL DETTES	55 812 220,21	59 635 931,11
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	158 838 133,70	161 572 431,39
(1) Dont à plus d’un an (a)	45 949 768,20	50 039 613,54
(1) Dont à moins d’un an (a)	10 092 113,85	9 596 317,57
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	301 051,84	26 791,30
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l’exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SAS FEMINA STYL

Signé par :

Marc Huble

A0F5709BD31F489...

COMPTE DE RESULTAT NEGOCE

	31/12/2024	%	31/12/2023	%	Variation N/N-	%
PRODUITS D'EXPLOITATION	4 439 455,85	100,00	1 659 189,80	100,00	2 780 266,05	167,57
Ventes de marchandises	1 459 459,45	100,00	612 669,31	100,00	846 790,14	138,21
Achats de marchandises	707 884,26	48,50	298 122,70	48,66	409 761,56	137,45
Variation stocks de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues	707 884,26	48,50	298 122,70	48,66	409 761,56	137,45
MARGE COMMERCIALE	751 575,19	51,50	314 546,61	51,34	437 028,58	138,94
Production vendue	2 979 996,40	67,13	1 046 520,49	63,07	1 933 475,91	184,75
Production stockée ou déstockage						
Production immobilisée						
Production de l'exercice	2 979 996,40	67,13	1 046 520,49	63,07	1 933 475,91	184,75
Achats de matières premières et autres appro.	4 893,58	0,11	2 081,39	0,13	2 812,19	135,11
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	1 064 049,94	23,97	376 774,08	22,71	687 275,86	182,41
Consommations	1 068 943,52	24,08	378 855,47	22,83	690 088,05	182,15
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	2 662 628,07	59,98	982 211,63	59,20	1 680 416,44	171,08
Subventions d'exploitation	35 556,25	0,80	11 202,51	0,68	24 353,74	217,40
Impôts et taxes	153 506,99	3,46	66 795,19	4,03	86 711,80	129,82
Rémunérations	1 216 405,17	27,40	458 274,26	27,62	758 130,91	165,43
Charges sociales	376 171,02	8,47	131 031,16	7,90	245 139,86	187,09
Charges de personnel	1 592 576,19	35,87	589 305,42	35,52	1 003 270,77	170,25
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	952 101,14	21,45	337 313,53	20,33	614 787,61	182,26
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch	1 966,70	0,04	1 300,40	0,08	666,30	51,24
Autres produits	7 731,76	0,17	49 481,24	2,98	-41 749,48	-84,37
Dotations aux amortissements sur immobilisati	374 471,22	8,44	128 007,44	7,72	246 463,78	192,54
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charg						
Autres charges d'exploitation	10 147,53	0,23	30 957,78	1,87	-20 810,25	-67,22
Autres charges et produits	-374 920,29	-8,45	-108 183,58	-6,52	-266 736,71	246,56
RESULTAT D'EXPLOITATION	577 180,85	13,00	229 129,95	13,81	348 050,90	151,90

COMPTE DE RESULTAT NEGOCE

	31/12/2024	%	31/12/2023	%	Variation N/N-	%
Bénéfice attribué, perte transférée						
Perte supportée, bénéfice transféré						
Produits financiers de participation	3 957 676,84	89,15	2 829 720,00	170,55	1 127 956,84	39,86
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés	3 916 359,18	88,22	1 135 339,04	68,43	2 781 020,14	244,95
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de VMP						
Autres produits financiers						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch						
Produits financiers	7 874 036,02	177,36	3 965 059,04	238,98	3 908 976,98	98,59
Dotations financières aux amortissements et pr						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de VMP						
Autres charges financières	2 416 681,66	54,44	1 007 370,15	60,71	1 409 311,51	139,90
Intérêts et charges assimilées						
Charges financières	2 416 681,66	54,44	1 007 370,15	60,71	1 409 311,51	139,90
RESULTAT FINANCIER	5 457 354,36	122,93	2 957 688,89	178,26	2 499 665,47	84,51
RESULTAT COURANT AV. IMPÔT	6 034 535,21	135,93	3 186 818,84	192,07	2 847 716,37	89,36
Produits exceptionnels sur opérations de gestio						
Produits exceptionnels sur opérations en capita	309 261,00	6,97	5 048,00	0,30	304 213,00	NS
Autres produits exceptionnels						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch	138 235,00	3,11			138 235,00	
Produits exceptionnels	447 496,00	10,08	5 048,00	0,30	442 448,00	NS
Charges exceptionnelles sur opérations de gest	75,00		35,00		40,00	114,29
Charges exceptionnelles sur opérations en capi	301 093,00	6,78			301 093,00	
Autres charges exceptionnelles						
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.						
Charges exceptionnelles	301 168,00	6,78	35,00		301 133,00	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	146 328,00	3,30	5 013,00	0,30	141 315,00	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-56 046,00	-1,26	-10 989,00	-0,66	-45 057,00	410,02
TOTAL DES PRODUITS	12 806 242,58		5 691 280,99		7 114 961,59	125,02
TOTAL DES CHARGES	6 569 333,37		2 488 460,15		4 080 873,22	163,99
RESULTAT NET	6 236 909,21	140,49	3 202 820,84	193,04	3 034 088,37	94,73

ANNEXE

Signé par :
Marc Huble
A0F5709BD31F489...

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS FEMINA STYL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 158 838 134 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 236 909 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivants les prescriptions du règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié et amendé par les règlements ultérieurs.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2016-07, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l’activité normale de l’entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF IMMOBILISE

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d’établissement et de développement				
– Fonds commercial	1 891 623			1 891 623
– Autres postes d’immobilisations incorporelles	80 989			80 989
Immobilisations incorporelles	1 972 611			1 972 611
– Terrains	451 248			451 248
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d’autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 690 898	2 156		8 693 054
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 792	539		15 331
– Installations générales, agencements aménagements divers	2 261 104	19 633		2 280 737
– Matériel de transport	77 234			77 234
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	128 594	10 368	6 686	132 276
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 623 869	32 696	6 686	11 649 879
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	27 309 876	184 000	300 000	27 193 876
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	65 144	1 958		67 102
Immobilisations financières	27 375 021	185 958	300 000	27 260 978
ACTIF IMMOBILISE	40 971 501	218 654	306 686	40 883 469

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s’analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l’actif circulant				
Acquisitions		32 696	185 958	218 654
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l’exercice		32 696	185 958	218 654
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l’actif circulant				
Cessions		6 686	300 000	306 686
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l’exercice		6 686	300 000	306 686

NOTES SUR LE BILAN

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	472 592
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	472 592

NOTES SUR LE BILAN

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d’établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d’immobilisations incorporelles	66 736	4 330		71 065
Immobilisations incorporelles	66 736	4 330		71 065
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	2 073 600	86 601		2 160 200
– Constructions sur sol d’autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 079 597	176 149		4 255 746
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 538	1 142		13 681
– Installations générales, agencements aménagements divers	1 410 945	80 797		1 491 742
– Matériel de transport	476 884	7 077		483 962
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	90 902	18 376	5 264	104 014
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 144 468	370 142	5 264	8 509 346
ACTIF IMMOBILISE	8 211 203	374 471	5 264	8 580 411

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF CIRCULANT

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 107 546 350 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	67 102		67 102
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	407 522	407 522	
Autres	106 950 243	703 670	106 476 235
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	121 483	121 483	
Total	107 546 350	1 232 675	106 543 337
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

NOTES SUR LE BILAN

CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 006 340,00 Euros décomposé en 118 020 titres d'une valeur nominale de 17,00 Euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	204 137		138 235	65 902
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	204 137		138 235	65 902
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			138 235	

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 55 812 220 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	301 052	301 052		
– à plus de 1 an à l'origine	19 323 478	8 530 253	9 644 286	1 148 939
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	102 626	26 996	75 630	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 552	145 552		
Dettes fiscales et sociales	292 353	292 353		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	35 507 112	655 860		35 080 913
Produits constatés d'avance	140 047	140 047		
Total	55 812 220	10 092 114	9 719 916	36 229 852
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	7 839 102			
(**) Dont envers les associés	34 851 251			

EXEMPLAIRE GREFFE

FEMINA STYL
6, rue des Trois Cailloux
80000 AMIENS
350 976 551 RCS AMIENS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 31 décembre 2024

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

de la société FEMINA STYL
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 006 340 Euros
Siège social à AMIENS (80000) – 6 rue des trois Cailloux
- 350 976 551 RCS AMIENS -

Présenté à l'Assemblée Générale
Statuant sur les comptes clos au 31 Décembre 2024

A l'assemblée générale de la société FEMINA STYL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FEMINA STYL relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- + il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le détournement du contrôle interne ;
- + il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- + il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

+ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de son incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

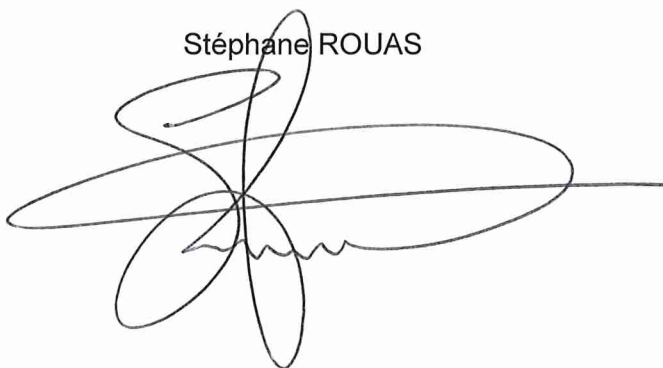
+ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Camon, le 10 juin 2025

Le commissaire aux comptes

A.C.D.G

Stéphane ROUAS

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

AUDIT-CONSEIL-DIAGNOSTIC-GESTION
654 Rue Roger Salengro
80450 CAMON
Tél : 03 22 46 17 41 Fax : 03 22 47 38 98
447 980 004 RCS AMIENS

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	80 988,65	71 065,25	9 923,40	14 252,95
Fonds commercial (1)	1 891 622,83		1 891 622,83	1 891 622,83
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	451 248,17		451 248,17	451 248,17
Constructions	8 693 053,75	6 415 946,41	2 277 107,34	2 537 700
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 330,89	13 680,93	1 649,96	2 253,50
Autres immobilisations corporelles	2 490 246,05	2 079 718,20	410 527,85	488 198,77
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	27 193 876,45	200 000,00	26 993 876,45	27 109 876,45
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	67 102,00		67 102,00	65 144,11
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	40 883 468,79	8 780 410,79	32 103 058,00	32 560 297,19
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	407 521,70		407 521,70	360 012,35
Autres créances	106 950 243,37	624 832,19	106 325 411,18	100 364 896,09
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	15 325 905,35	1 368,00	15 324 537,35	25 311 832,45
Disponibilités	4 556 122,47		4 556 122,47	2 856 341,31
Charges constatées d'avance (3)	121 483,00		121 483,00	119 052,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	127 361 275,89	626 200,19	126 735 075,70	129 012 134,20
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	168 244 744,68	9 406 610,98	158 838 133,70	161 572 431,39
(1) Dont droit au bail			1 419 030,88	1 419 030,88
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			106 476 235,14	99 882 808,00

AUDIT-CONSEIL-DIAGNOSTIC-GESTION
 654 Rue Roger Salengro
 80450 CAMON
 Tél : 03 22 46 17 41 Fax : 03 22 47 38 98
 447 980 004 RCS AMIENS

BILAN PASSIF

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 006 340,00	2 006 340,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	9 308 535,00	9 308 535,00
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	200 634,00	200 634,00
Réserves statutaires ou contractuelles	13 258 191,77	13 258 191,77
Réserves réglementées		
Autres réserves	71 934 921,10	73 732 100,26
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 236 909,21	3 202 820,84
Subventions d'investissement	14 480,41	23 741,41
Provisions réglementées	65 902,00	204 137,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	103 025 913,49	101 936 500,28
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	19 624 529,99	27 196 550,51
Emprunts et dettes financières diverses (3)	33 676 609,41	30 361 789,54
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 552,41	159 012,56
Dettes fiscales et sociales	1 569 620,68	842 971,03
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	655 860,37	956 443,80
Produits constatés d'avance (1)	140 047,35	119 163,67
TOTAL DETTES	55 812 220,21	59 635 931,11
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	158 838 133,70	161 572 431,39
(1) Dont à plus d'un an (a)	45 949 768,20	50 039 613,54
(1) Dont à moins d'un an (a)	10 092 113,85	9 596 317,57
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	301 051,84	26 791,30
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SAS FEMINA STYL

AUDIT-CONSEIL-DIAGNOSTIC-GESTION

654 Rue Roger Salengro

80450 CAMON

Tél : 03 22 46 17 41 Fax : 03 22 47 38 88

447 980 004 RCS AMIENS

COMPTE DE RESULTAT NEGOCE

	31/12/2024	%	31/12/2023	%	Variation N/N-	%
PRODUITS D'EXPLOITATION	4 439 455,85	100,00	1 659 189,80	100,00	2 780 266,05	167,57
Ventes de marchandises	1 459 459,45	100,00	612 669,31	100,00	846 790,14	138,21
Achats de marchandises	707 884,26	48,50	298 122,70	48,66	409 761,56	137,45
Variation stocks de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues	707 884,26	48,50	298 122,70	48,66	409 761,56	137,45
MARGE COMMERCIALE	751 575,19	51,50	314 546,61	51,34	437 028,58	138,94
Production vendue	2 979 996,40	67,13	1 046 520,49	63,07	1 933 475,91	184,75
Production stockée ou déstockage						
Production immobilisée						
Production de l'exercice	2 979 996,40	67,13	1 046 520,49	63,07	1 933 475,91	184,75
Achats de matières premières et autres appro.	4 893,58	0,11	2 081,39	0,13	2 812,19	135,11
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	1 064 049,94	23,97	376 774,08	22,71	687 275,86	182,41
Consommations	1 068 943,52	24,08	378 855,47	22,83	690 088,05	182,15
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	2 662 628,07	59,98	982 211,63	59,20	1 680 416,44	171,08
Subventions d'exploitation	35 556,25	0,80	11 202,51	0,68	24 353,74	217,40
Impôts et taxes	153 506,99	3,46	66 795,19	4,03	86 711,80	129,82
Rémunérations	1 216 405,17	27,40	458 274,26	27,62	758 130,91	165,43
Charges sociales	376 171,02	8,47	131 031,16	7,90	245 139,86	187,09
Charges de personnel	1 592 576,19	35,87	589 305,42	35,52	1 003 270,77	170,25
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	952 101,14	21,45	337 313,53	20,33	614 787,61	182,26
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch	1 966,70	0,04	1 300,40	0,08	666,30	51,24
Autres produits	7 731,76	0,17	49 481,24	2,98	-41 749,48	-84,37
Dotations aux amortissements sur immobilisati	374 471,22	8,44	128 007,44	7,72	246 463,78	192,54
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charg						
Autres charges d'exploitation	10 147,53	0,23	30 957,78	1,87	-20 810,25	-67,22
Autres charges et produits	-374 920,29	-8,45	-108 183,58	-6,52	-266 736,71	246,56
RESULTAT D'EXPLOITATION	577 180,85	13,00	229 129,95	13,81	348 050,90	151,90

SAS FEMINA STYL

AUDIT-CONSEIL-DIAGNOSTIC-GESTION
654 Rue Roger Salengro
80450 CAMON
Tél : 03 22 46 17 41 Fax : 03 22 47 38 98
447 980 004 RCS AMIENS

COMPTE DE RESULTAT NEGOCE

	31/12/2024	%	31/12/2023	%	Variation N/N-	%
Bénéfice attribué, perte transférée						
Perte supportée, bénéfice transféré						
Produits financiers de participation	3 957 676,84	89,15	2 829 720,00	170,55	1 127 956,84	39,86
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés	3 916 359,18	88,22	1 135 339,04	68,43	2 781 020,14	244,95
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de VMP						
Autres produits financiers						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch						
Produits financiers	7 874 036,02	177,36	3 965 059,04	238,98	3 908 976,98	98,59
Dotations financières aux amortissements et pr						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de VMP						
Autres charges financières	2 416 681,66	54,44	1 007 370,15	60,71	1 409 311,51	139,90
Intérêts et charges assimilées						
Charges financières	2 416 681,66	54,44	1 007 370,15	60,71	1 409 311,51	139,90
RESULTAT FINANCIER	5 457 354,36	122,93	2 957 688,89	178,26	2 499 665,47	84,51
RESULTAT COURANT AV. IMPÔT	6 034 535,21	135,93	3 186 818,84	192,07	2 847 716,37	89,36
Produits exceptionnels sur opérations de gestio						
Produits exceptionnels sur opérations en capita	309 261,00	6,97	5 048,00	0,30	304 213,00	NS
Autres produits exceptionnels						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch	138 235,00	3,11			138 235,00	
Produits exceptionnels	447 496,00	10,08	5 048,00	0,30	442 448,00	NS
Charges exceptionnelles sur opérations de gest	75,00		35,00		40,00	114,29
Charges exceptionnelles sur opérations en capi	301 093,00	6,78			301 093,00	
Autres charges exceptionnelles						
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.						
Charges exceptionnelles	301 168,00	6,78	35,00		301 133,00	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	146 328,00	3,30	5 013,00	0,30	141 315,00	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-56 046,00	-1,26	-10 989,00	-0,66	-45 057,00	410,02
TOTAL DES PRODUITS	12 806 242,58		5 691 280,99		7 114 961,59	125,02
TOTAL DES CHARGES	6 569 333,37		2 488 460,15		4 080 873,22	163,99
RESULTAT NET	6 236 909,21	140,49	3 202 820,84	193,04	3 034 088,37	94,73

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS FEMINA STYL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 158 838 134 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 236 909 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié et amendé par les règlements ultérieurs.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2016-07, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF IMMOBILISE

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	1 891 623			1 891 623
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	80 989			80 989
Immobilisations incorporelles	1 972 611			1 972 611
– Terrains	451 248			451 248
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 690 898	2 156		8 693 054
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 792	539		15 331
– Installations générales, agencements aménagements divers	2 261 104	19 633		2 280 737
– Matériel de transport	77 234			77 234
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	128 594	10 368	6 686	132 276
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 623 869	32 696	6 686	11 649 879
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	27 309 876	184 000	300 000	27 193 876
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	65 144	1 958		67 102
Immobilisations financières	27 375 021	185 958	300 000	27 260 978
ACTIF IMMOBILISE	40 971 501	218 654	306 686	40 883 469

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		32 696	185 958	218 654
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		32 696	185 958	218 654
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		6 686	300 000	306 686
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		6 686	300 000	306 686

NOTES SUR LE BILAN

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	472 592
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	472 592

NOTES SUR LE BILAN

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	66 736	4 330		71 065
Immobilisations incorporelles	66 736	4 330		71 065
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	2 073 600	86 601		2 160 200
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 079 597	176 149		4 255 746
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 538	1 142		13 681
– Installations générales, agencements aménagements divers	1 410 945	80 797		1 491 742
– Matériel de transport	476 884	7 077		483 962
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	90 902	18 376	5 264	104 014
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 144 468	370 142	5 264	8 509 346
ACTIF IMMOBILISE	8 211 203	374 471	5 264	8 580 411

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF CIRCULANT

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 107 546 350 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	67 102		67 102
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	407 522	407 522	
Autres	106 950 243	703 670	106 476 235
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	121 483	121 483	
Total	107 546 350	1 232 675	106 543 337
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

NOTES SUR LE BILAN

CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 006 340,00 Euros décomposé en 118 020 titres d'une valeur nominale de 17,00 Euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	204 137		138 235	65 902
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	204 137		138 235	65 902
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			138 235	

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 55 812 220 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	301 052	301 052		
– à plus de 1 an à l'origine	19 323 478	8 530 253	9 644 286	1 148 939
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	102 626	26 996	75 630	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 552	145 552		
Dettes fiscales et sociales	292 353	292 353		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	35 507 112	655 860		35 080 913
Produits constatés d'avance	140 047	140 047		
Total	55 812 220	10 092 114	9 719 916	36 229 852
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	7 839 102			
(**) Dont envers les associés	34 851 251			